



Baccalauréat L



Conditions d'accès

L'orientation en série littéraire L se fait après la Seconde générale et technologique.

L'accès à la classe de première L n'est conditionné par le suivi d'aucun enseignement d'exploration en classe de seconde.

Aptitudes

Le baccalauréat L s'adresse aux élèves qui aiment la lecture, la langue et la littérature françaises, les langues vivantes ou anciennes, qui ont des facilités à s'exprimer, des capacités d'analyse, de réflexion et de synthèse, et qui affectionnent la culture générale.

Contenu de la formation

Les enseignements en première et en terminale comprennent :

- Des enseignements **communs** à toutes les séries générales,
- Des enseignements **spécifiques** à la série,
- Un accompagnement personnalisé,
- Des enseignements **facultatifs**.

La série L est centrée sur des études littéraires en phase avec le monde moderne et privilégie les langues vivantes. Elle s'articule autour :

D'enseignements spécifiques tels que la littérature, la littérature étrangère en langue étrangère, ainsi que les sciences (uniquement en 1^{ère})

D'un enseignement spécifique complémentaire, qui bénéficiera d'un coefficient plus élevé au bac, à choisir parmi :

- Arts plastiques,
- Latin, Anglais ou Espagnol approfondi,
- Italien,
- Mathématiques.

Poursuite d'études

Le bac littéraire offre des atouts pour réussir dans le domaine des arts, des lettres, des langues, mais aussi dans le droit, le social et les sciences humaines :

- À l'université.
- En écoles spécialisées pour préparer un diplôme professionnel ou d'État (DE) dans les domaines artistique, paramédical, social, juridique, commercial...
- En classe prépa pour préparer le concours d'entrée en école normale supérieure (ENS),
- Éventuellement en DUT ou BTS

Horaires d'enseignements hebdomadaires Coefficients à l'examen

	Première	Terminale	Coefficients
Littérature	2h	2h	4
Français	4h	-	5
Histoire-géographie	4h	4h	4
Langues vivantes 1 et 2	4h30	4h	8
Education physique et sportive	2h	2h	2
Education civique, juridique et sociale	0h30	0h30	
Littérature étrangère en langue étrangère	2h	1h30	1
Philosophie	-	8h	7
Arts plastiques ou	5h	5h	6
Maths ou	3h	4h	4
Latin ou LV3 ou LV approfondie	3h	3h	4
Sciences	1h30	-	2
TPE	2h sur le 1 ^{er} semestre	-	2 ⁽¹⁾

(1) Seuls les points supérieurs à la moyenne sont retenus et multipliés par 2

